

# *PROGRAMME DU COLLOQUE DU 31 mars 2010*

*Faculté de droit de Dijon; Master 2 Juristes d'Affaires  
Internationales*

## *OHADA et DROIT des INVESTISSEMENTS*

*Président d'honneur: Monsieur Le Président Daniel  
TRICOT; Agrégé des Facultés de droit, Professeur affilié à ESCP Europe;  
Président honoraire de la Chambre commerciale, financière et économique; de  
la Cour de cassation, Membre du Conseil de direction de UNIDROIT*

### *Présidents de séances:*

- 1) Monsieur Eric LOQUIN, Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur  
du M2 recherche JAI et Vice-président de l'Université de Bourgogne ;*
- 2) Madame Arlette MARTIN-SERF; Professeur à l'Université de Bourgogne*

*9H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS*

### *10H MOT DE BIENVENUE :*

*Monsieur Eric LOQUIN, Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur  
du M2 recherche JAI et Vice-président de l'Université de Bourgogne ;*

*Monsieur. Aristide FOE; Président de l'Association des Juristes d'Affaires  
Internationales; étudiant en Master 2 Juriste d'Affaires Internationales*

### *I) EXPOSE INTRODUCTIF*

*Deux étudiants du Master 2 Juristes d'Affaires Internationales de Dijon*

*II) QUE DIT L'OHADA EN MATIERE  
D'INVESTISSEMENT?*

Monsieur Sébastien MANCIAUX, *Maître de conférences à l'Université de Bourgogne*

### III) PANORAMA DES TEXTES DÉJÀ EXISTANTS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS DANS LA ZONE OHADA

#### 1) OHADA ET LOIS INTERNES (l'exemple du Cameroun?)

Maître Marie Claude EDJANG; *Avocat au BARREAU de Paris, Cabinet HACHED; Vice Présidente du BARREAU Pluriel.*

#### 2) DROIT OHADA ET ACCORDS REGIONAUX RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS: une nécessaire complémentarité

Monsieur Louis-Daniel MUKA TSHIBENDE, *Docteur en droit privé et Diplômé en droit des affaires; Chercheur au Centre de Droit Economique d'Aix-Marseille; chargé de cours à l'Université Protestante au Congo-Kinshasa; Président Club OHADA Aix-Marseille (C.O.A.M)*

Discussion puis pause déjeuner (12h15)

14H : Reprise des travaux

#### 3) OHADA ET TRAITE BILATERAL D'INVESTISSEMENT (TBI)

Maître Sébastien THOUVENOT; *Avocat au barreau de Paris, Cabinet EVERSHEDES*

### IV) L'ARBITRAGE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS DANS LE DROIT OHADA

#### 1) REGLEMENTS PAR ARBITRAGES

Monsieur Rolf KNIETTER; *Arbitre International allemand*

#### 2) LA CCJA; UN INSTRUMENT DE SECURISATION JUDICIAIRE?

Monsieur Jacques MEGAM; *Docteur en droit; ATER à l'Université de Lyon III; Président du Conseil d'Administration (PCA) du Club OHADA Rhône*

Alpes

15H15 : Discussion

V) DROIT OHADA ET INVESTISSEMENTS: LES  
ATTENTES DES OPERATEURS ECONOMIQUES  
(15H45)

Table ronde animée par deux avocats:

-Maître Alain FENEON; Avocat au Barreau de Paris; Cabinet FENEON et  
DELABRIERE;

-Maître Xavier ZENO; Avocat au Barreau de Paris; Cabinet FRILET-  
SOCIETE D'AVOCATS

VI) CONCLUSION DE LA JOURNEE(16H15)

Maître Ferdinand LAWSON; Avocat au BARREAU de Lyon; Cabinet Avocats  
d'affaires LAWSON; Président club des Investisseurs: Club Afrique

16H45 : rafraîchissements avant le départ pour la gare (17h/17h15)